



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 23 novembre 2017  
Convocation des conseillers :  
le 23 novembre 2017

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 8 décembre 2017

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général  
Excusés :

### Le Conseil Communal;

**Objet : 6.2.2. Motion relative aux projets sociaux et structures sociales déposée par le CSV, Déi Gréng et le DP; décision**

Vu la motion déposée par Monsieur le Conseiller Communal Christian Weis pour le compte du CSV, de Déi Gréng et du DP;

Considérant que la motion est libellée comme suit:

#### **"Le Conseil Communal**

- se félicite de la tenue d'une entrevue du Collège Echevinial avec Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration en date du 7 décembre 2017 au sujet de l'AbriSud, Halte la nuit, Housing first, réfugiés et CIPA ;
- se félicite de la volonté de Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration à voir aboutir les projets sociaux énumérés en concert avec la Ville d'Esch et conformément à ses souhaits ;
- reconnaît la nécessité d'implanter des structures sociales supplémentaires dans le sud du pays ;

#### **invite**

#### **le Collège des Bourgmestre et Echevins**

- à poursuivre le dialogue et les négociations avec l'autorité de tutelle pour voir aboutir les projets sociaux en cours ;
- à entamer le dialogue avec le gouvernement et les acteurs communaux des autres villes pour voir mettre en place un système plus juste d'implantations des projets sociaux sur les différents territoires."

Après délibération,

#### **adopte**

**avec 11 voix oui et 8 abstentions**

la motion susmentionnée déposée par Monsieur le Conseiller Communal Christian Weis pour le compte du CSV, de Déi Gréng et du DP.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 28.12.2017  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général, Bourgmaster

